

POLICY BRIEF



**GLOBAL
INITIATIVE**
AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME

DE LA GOUVERNANCE CRIMINELLE À LA FRAGMENTATION SOCIALE

FAIRE FACE À LA
TRANSFORMATION
DE LA CRISE EN HAÏTI

SEPTEMBRE 2025

REMERCIEMENTS

Ce policy brief est le fruit des travaux de l'Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti de la Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), qui sert de forum pour la recherche et l'analyse, le soutien à la société civile, et renforcement des capacités des acteurs multilatéraux. Nous tenons à remercier nos collaborateurs en Haïti qui ont rendu cette étude possible. Bien que, pour des raisons de sécurité, leurs noms ne puissent apparaître dans le rapport, leur soutien est essentiel à ce travail. Les auteurs souhaitent également remercier Mark Shaw et Tuesday Reitano pour leurs commentaires, Paul Frissard-Martinez pour sa contribution à l'analyse statistique et des données, ainsi que l'équipe des publications de la GI-TOC pour son soutien dans la révision et l'élaboration du document.

© 2025 Global Initiative Against Transnational Organized Crime.
Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de l'Global Initiative.

Couverture : © Guerinault Louis/Anadolu via Getty Images

Veuillez adresser vos demandes de renseignements à :
Global Initiative Against Transnational Organized Crime
Avenue de France 23
Genève, CH-1202
Suisse
www.globalinitiative.net

CONTENU

Résumé.....	1
Points clés.....	1
Introduction	4
Le Conseil présidentiel de transition dans l'impasse.....	7
Expansion des gangs et gouvernance criminelle.....	9
Expansion séquentielle et enracinement stratégique : les tactiques des gangs en 2025	12
Phase de coordination	12
Phase offensive	12
Phase de consolidation.....	13
Viv Ansanm : Discipline interne et bureaucratisation de l'extorsion.....	14
Racket et protection de type mafieux.....	14
Brigades et justice vigilante.....	16
La montée de la violence intercommunautaire et le manque de protection des civils	17
La dégradation du secteur de la sécurité en Haïti	19
Impasse dans l'engagement international en Haïti	21
Conclusion	23
Recommandations.....	23
Notes	26



RÉSUMÉ

A lors que la transition politique en Haïti entre dans sa dernière phase, le pays connaît une profonde transformation de sa crise, caractérisée par la consolidation de la gouvernance criminelle, la fragmentation territoriale et l'érosion accrue de l'autorité de l'État. Les groupes criminels les plus puissants fonctionnent désormais comme des milices armées, contrôlant de vastes portions du territoire, tandis que les violences intercommunautaires et les cycles de vengeance menacent de compromettre davantage la cohésion sociale. La capacité de réaction de l'État reste extrêmement faible, et les réponses internationales – notamment l'impact opérationnel limité de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) – ne sont toujours pas à la hauteur de l'ampleur et de l'urgence de la crise provoquée par les groupes criminels.

Ce policy brief se concentre sur le deuxième trimestre 2025, analysant les dimensions politiques, sécuritaires et institutionnelles de la crise en Haïti et soulignant les priorités urgentes, parmi lesquelles le renforcement des initiatives haïtiennes en matière de gouvernance et de justice, le rétablissement de la cohérence entre les institutions de transition, la lutte contre les réseaux d'intermédiaires qui soutiennent l'économie politique criminelle et la préparation d'une transition crédible et coordonnée au-delà de février 2026.

Points clés

Gouvernance criminelle et expansion des gangs

- La crise haïtienne se caractérise par une fragmentation territoriale violente, la prolifération d'acteurs armés non étatiques et l'érosion de la souveraineté de l'État. Les gangs contrôlent désormais 90 % de Port-au-Prince et s'étendent à des zones stratégiques au-delà de la capitale afin de consolider leur modèle de gouvernance criminelle, fondé notamment sur le contrôle territorial et l'extorsion, en plus d'intervenir de plus en plus fréquemment dans le débat politique.
- L'expansion territoriale des gangs atteint des niveaux sans précédent et continue de progresser. Elle suit une dynamique en trois phases – coordination, assauts soutenus et consolidation – permettant aux groupes d'étendre leur contrôle territorial et d'institutionnaliser leur présence. La gouvernance criminelle devient multidimensionnelle (économique, géographique et sociale), supplantant progressivement l'influence de l'État et remodelant l'autorité à leur avantage.
- Les chefs de gangs agissent comme des souverains de facto sur leurs territoires, dictant les lois et régissant la vie quotidienne en l'absence de l'État. Malgré l'hyperactivité des forces de police, il n'existe toujours pas de stratégie coordonnée au niveau national et international pour démanteler et remplacer ces systèmes de gouvernance criminelle bien établis.



La coordination au sein du secteur de la sécurité en Haïti demeure insuffisante, une situation aggravée par la fragmentation institutionnelle de la police. © Guerinault Louis/Anadolu via Getty Images

Réponses civiles et brigades d'autodéfense

- Les groupes d'autodéfense (« brigades ») sont devenus des acteurs centraux du paysage sécuritaire haïtien depuis le début de l'année 2025. Initialement formées pour protéger les communautés, de nombreuses brigades poursuivent également une logique d'expansion territoriale et politique.
- Les brigades apportent un soutien opérationnel aux forces de sécurité, compensant l'incapacité de la police haïtienne et internationale à maintenir une présence sur le terrain. Si les brigades sont considérées comme indispensables, la dépendance croissante de l'État à leur égard risque de normaliser l'externalisation à des civils armés, avec le danger supplémentaire que certaines brigades puissent évoluer vers des groupes criminels.
- La frontière entre les forces de l'ordre et les groupes d'autodéfense devient de plus en plus floue, tandis que la catégorie des « civils » (c'est-à-dire des non-combattants) suit la même voie de confusion, renforçant la polarisation de la société haïtienne. Les cycles de violence qui s'intensifient visent les civils, et les représailles et les exécutions extrajudiciaires sont le fait non seulement des gangs, mais aussi des brigades et des forces de police.

Réponses de l'État en matière de sécurité

- Le secteur de la sécurité en Haïti est devenu encore plus fragmenté en raison des rivalités internes et du manque de coordination institutionnelle, ainsi de la privatisation de l'action publique et de la militarisation de la réponse anti-gang en cours. Tandis que le gouvernement a créé une nouvelle Task Force, recruté une société militaire privée et élargi les mesures de militarisation (telles que les frappes de drones), l'absence de leadership unifié et de coordination a aggravé le dysfonctionnement des institutions chargées de la sécurité, ce qui a finalement profité aux groupes armés.

- Si les mesures militarisées, telles que les frappes de drones, peuvent contenir certaines manifestations de violence armée, elles restent insuffisantes pour s'attaquer à l'économie politique qui soutient les opérations des gangs. Négliger les facteurs structurels de la criminalité rendra Haïti vulnérable aux acteurs qui profitent des économies illicites plutôt que de les combattre.
- La mission MMAS reste confrontée aux mêmes obstacles structurels et politiques. La coordination avec le secteur haïtien de la sécurité reste faible, exacerbée par la fragmentation institutionnelle au sein de la police. L'influence croissante de la Task Force et des sociétés militaires privées étrangères a encore isolé la mission MMAS, compromettant son efficacité.

Réponses politiques, risques et transition

- La stagnation politique érode la légitimité et aggrave les vulnérabilités de l'État. Alors que le Conseil présidentiel de transition (CPT) devrait céder le pouvoir à un président élu le 7 février 2026, non seulement les conditions nécessaires à la tenue d'élections sûres en novembre ne sont pas réunies, mais dans le contexte actuel, il est probable que la tenue d'un scrutin déclencherait de nouvelles violences et une instabilité incontrôlable.
- Il n'existe aucun plan pour la période post-mandat du CPT qui débutera le 7 février 2026. Cela creuse un vide politique qui permet aux acteurs criminels et à leurs affiliés d'accroître leur influence sur l'avenir institutionnel d'Haïti.
- L'impasse nationale fait écho à la paralysie plus générale de l'engagement international. Malgré les plans ambitieux annoncés par l'ONU, les États-Unis, l'OEA et les autorités haïtiennes, aucun consensus n'a encore été atteint. Toute initiative de ce type se heurte actuellement aux mêmes obstacles que la mission MMAS : l'absence d'un mandat clair, d'une viabilité financière garantie et d'une coordination efficace avec les autorités et les forces de sécurité haïtiennes.
- Il est impératif de réunir sans délai les autorités haïtiennes et les partenaires internationaux autour d'un cadre et d'une vision communs, dans le but de forger un consensus solide et d'approuver une feuille de route claire pour guider à la fois la suite de la transition politique et la formulation d'une stratégie unifiée et substantiellement renouvelée en matière de sécurité et de justice.



INTRODUCTION

Entre janvier et mai 2025, Haïti a enregistré 4 026 homicides, soit une augmentation de 24 % par rapport à la même période en 2024, ce qui reflète une forte détérioration de la situation nationale.¹ Dans le même temps, Haïti connaît une crise de déplacements forcés provoquée par des groupes criminels.² En 2024, le pays représentait près de 75 % des cas de déplacements liés à des groupes criminels dans le monde.³ Cette tendance s'est aggravée en 2025 : au 1er juillet, plus de 1,3 million de personnes, soit plus de 11 % de la population nationale, étaient déplacées à l'intérieur du pays, dont la moitié sont des mineurs. Cela représente une augmentation de 24 % depuis janvier 2025.⁴

Toutefois, ces indicateurs, largement cités par les organisations internationales, ne reflètent que partiellement la gravité de la situation. Haïti ne connaît plus un déclin progressif, mais une transformation structurelle de la crise.⁵ Le pays subit une fragmentation territoriale violente, alimentée par la prolifération d'acteurs armés non étatiques et l'érosion constante de la souveraineté de l'État, les autorités publiques perdant le contrôle sur de plus en plus de zones du territoire national.⁶ Cette transformation, façonnée par au moins cinq dynamiques, n'a fait l'objet d'aucune réponse stratégique de la part des autorités nationales ou de la communauté internationale.

CHIFFRES CLÉS

Au moins **4 026 personnes** ont été tuées entre le 1er janvier et le 30 mai 2025.⁷

Près de **1,3 million de personnes** – soit environ **11 % de la population haïtienne** – sont actuellement déplacées à l'intérieur du pays, soit une augmentation de 24 % depuis janvier 2025 et une augmentation de 730 % par rapport à la fin de l'année 2022.⁸

Près **d'un enfant sur six** en Haïti est aujourd'hui déplacé à l'intérieur du pays, et près de **700 000 mineurs** vivent sans abri stable ni logement sûr.⁹

Au 30 avril, plus de **1 600 écoles supplémentaires** ont été fermées en raison de la violence, soit **une augmentation de 60 %** depuis le début de l'année 2025, laissant plus de **243 000 enfants** sans accès à l'éducation.¹⁰

Premièrement, l'expansion territoriale des gangs s'est intensifiée. Au début de l'année 2025, les groupes criminels ont consolidé leur contrôle sur les collines entourant la zone métropolitaine de Port-au-Prince, en particulier à Kenscoff, plaçant ainsi près de 90 % de la capitale sous leur emprise. Au deuxième trimestre 2025, leur influence s'est étendue aux provinces, dans les départements du Centre et de l'Artibonite, se rapprochant de la frontière dominicaine et des régions nord d'Haïti.¹¹ Les gangs, qui ressemblent de plus en plus à des milices armées, ont développé la capacité de lancer des offensives simultanées dans des zones de plus en plus éloignées de la capitale, telles que Kenscoff, Liancourt et Lascahobas, distantes de près de 100 kilomètres les unes des autres. Il s'agit là d'une capacité dont ne disposent ni les forces de sécurité nationales, ni les forces internationales.

Deuxièmement, cette expansion territoriale reflète la volonté d'établir une continuité géographique entre les bastions des gangs à Port-au-Prince et les zones d'influence émergentes dans les provinces.¹² Les gangs mettent en place des bases opérationnelles avancées afin de s'implanter rapidement dans de nouvelles zones. Leur objectif est de contrôler les infrastructures essentielles (ports, routes, centres de production d'énergie, en particulier d'électricité, centres urbains et ruraux, et pôles commerciaux), renforçant ainsi leur emprise criminelle et leur permettant de générer des revenus. L'extorsion est un élément central du modèle économique des gangs haïtiens, comme le montre le rapport publié en 2023 par la Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC).¹³ Selon le ministère haïtien de l'Économie, à la mi-2025, les gangs généraient entre 60 et 75 millions de dollars américains par an rien qu'avec l'extorsion des transports de conteneurs.¹⁴

Troisièmement, la consolidation des gangs au sein de la coalition Viv Ansanm (Vivre ensemble, en créole haïtien) sert non seulement à combattre les forces de l'ordre nationales et internationales, mais aussi à exercer une influence politique.¹⁵ Le contrôle du territoire et de la population s'accompagne d'une multiplication de revendications politiques, par lesquelles les chefs de gangs cherchent à faire pression sur le gouvernement et le CPT, et à se positionner comme des acteurs clés du paysage institutionnel post-transition, le mandat actuel de la CPT devant expirer le 7 février 2026.

Quatrièmement, l'expansion des gangs entraîne la prolifération des brigades d'autodéfense. Cette tendance répond à la fois à un désir de protection communautaire et à la volonté des autorités de collaborer avec des acteurs armés non étatiques. Dans la capitale et dans un nombre croissant de provinces, des brigades civiles armées fournissent un soutien opérationnel indispensable aux forces de sécurité.¹⁶ Sans elles, des zones telles que Kenscoff, Canapé-Vert ou Petite-Rivière de l'Artibonite seraient probablement tombées sous le contrôle des gangs. Cependant, cette sous-traitance *de facto* de la sécurité publique fragmente davantage l'autorité gouvernementale, brouille la distinction entre les acteurs armés étatiques et non étatiques, et soulève des inquiétudes quant à la gouvernance future, d'autant que de nombreux gangs actuels étaient à l'origine des groupes de défense communautaire.¹⁷

Cinquièmement, et c'est là un point crucial, Haïti est de plus en plus pris dans des cycles de vengeance et de violence intercommunautaire visant les civils. Ce phénomène est à la fois un symptôme et une conséquence de l'escalade des affrontements entre les gangs, la police et les brigades d'autodéfense.¹⁸ L'une des conséquences de cette dynamique est la transformation du concept d'« ennemi » en Haïti. Quartier par quartier, village par village, les civils sont régulièrement stigmatisés ou pris pour cible simplement par association : le fait de résider ou d'être originaire d'une zone contrôlée par un gang ou une brigade suffit pour être considéré comme suspect ou affilié à l'un des camps, ce qui justifie des représailles. Cela brouille la distinction entre civils et combattants et favorise un climat où la violence contre les civils est normalisée, comme l'illustrent les massacres commis par le gang Gran Grif et le groupe d'autodéfense « La Coalition » en Artibonite, par exemple, entre mars et juillet 2025.¹⁹

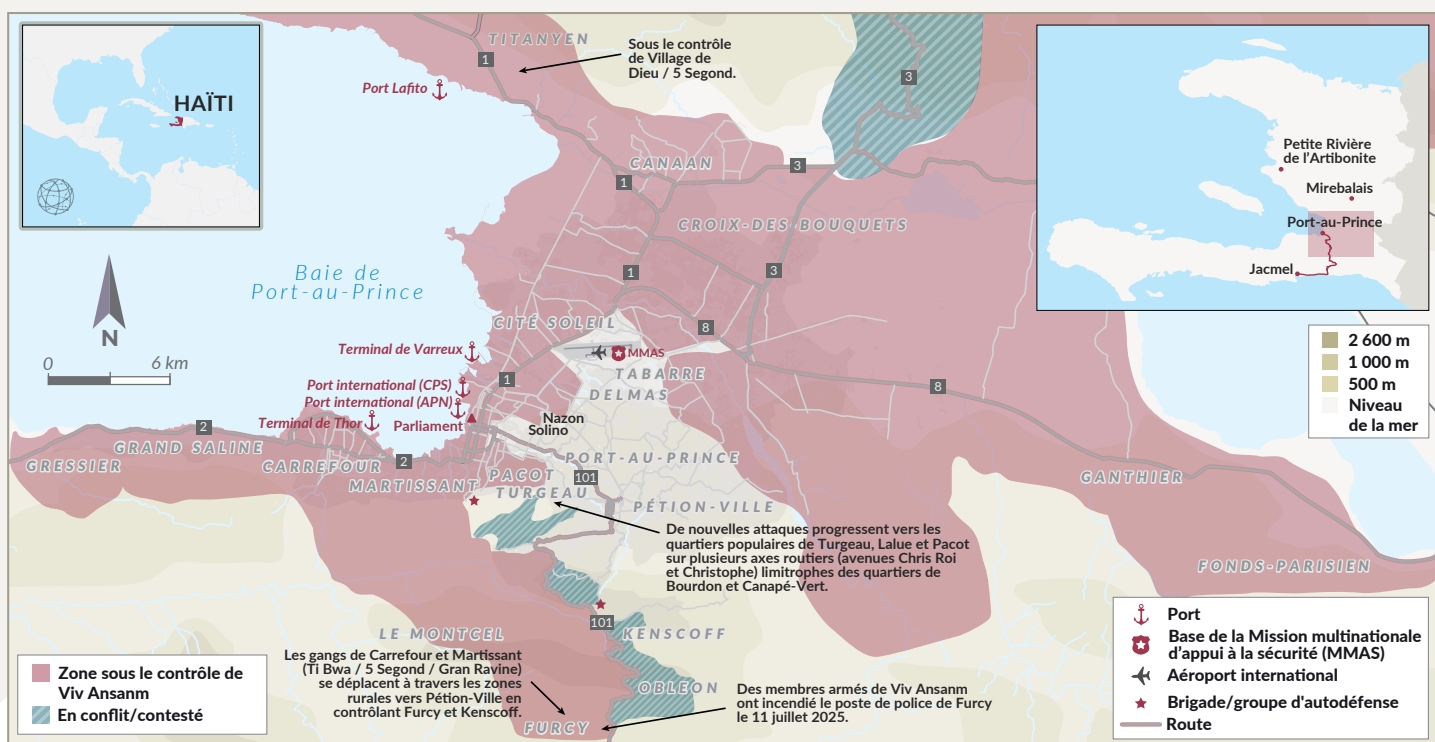


FIGURE 1 Zones contrôlées par les gangs et zones de conflit dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, août 2025.

Malgré la détérioration et la transformation de la crise, les réponses nationales et internationales demeurent fragmentées et insuffisantes. Alors que la coalition Viv Ansanm reste soudée, les acteurs haïtiens et internationaux sont incapables d'élaborer une stratégie unifiée. La Police nationale d'Haïti (PNH), active sur tous les fronts, manque de personnel et de ressources, tandis que la mission MMAS dirigée par le Kenya continue de souffrir d'importants déficits techniques et financiers.²⁰ Son manque d'intégration opérationnelle dans le cadre de la sécurité nationale et sa faible coordination avec les autorités haïtiennes nuisent à son efficacité. Cette impasse reflète la paralysie générale de l'engagement international. Malgré les plans ambitieux annoncés par l'ONU, les États-Unis, l'OEA et les autorités haïtiennes, aucun n'a encore été suivi d'avancées concrètes.

Sur le plan politique, le CPT, chargé de mener le pays vers l'élection présidentielle, est paralysé par des divisions internes, des querelles partisans et des scandales de corruption.²¹ La dernière rotation de la présidence du CPT, assumée par Laurent Saint-Cyr le 7 août 2025, s'est ouverte dans un contexte d'instabilité chronique. De plus, aucun plan n'a été établi pour la période post-mandat du CPT qui débutera le 7 février 2026, malgré l'impossibilité quasi certaine d'organiser des élections en novembre 2025. Ce vide politique permet aux acteurs criminels et à leurs affiliés d'accroître leur influence sur l'avenir institutionnel d'Haïti.

En Haïti, les stratégies de sécurité, pour être efficaces, doivent articuler la réponse sécuritaire à la reconstruction de l'État de droit. Cela dans le but de réduire la vulnérabilité à la criminalité, en renforçant notamment les capacités de la justice pénale. Si les réponses militarisées peuvent éventuellement contenir certaines manifestations de la violence des gangs armés, elles restent insuffisantes si elles ne s'attaquent pas à l'économie politique plus large qui soutient les activités des groupes criminels. Négliger les facteurs structurels de la criminalité risque de laisser Haïti vulnérable aux acteurs qui profitent des économies illicites plutôt que de les combattre. Une compréhension plus approfondie de l'économie politique du crime organisé est donc indispensable pour concevoir des stratégies de résolution des crises, faire progresser la consolidation de la paix et jeter les bases d'une reconstruction politique.



LE CONSEIL PRÉSIDENTIEL DE TRANSITION DANS L'IMPASSE

Près de 18 mois après sa création en avril 2024, le CPT reste paralysé par l'inertie institutionnelle et la concurrence personnelle constante entre ses membres, ce qui le rend incapable de fournir un cadre de gouvernance ou de réaliser des progrès significatifs vers le redressement d'Haïti. Alors que la violence s'intensifie, le CPT n'a pas réussi à tenir les priorités énoncées dans son mandat : rétablir la sécurité, lancer les réformes constitutionnelles et institutionnelles, et préparer des élections générales.

La première année du Conseil a été marquée par des divisions internes et un manque de coordination. Par exemple, entre le 7 mars et le 30 juillet 2025, le CPT n'a convoqué que trois réunions du Conseil des ministres, l'organe chargé d'assurer la bonne coordination des activités entre les conseillers, ce qui met en évidence les divisions internes persistantes et la paralysie de la gouvernance. Au cours de cette période, les membres du CPT ont exprimé leurs désaccords mutuels dans la presse, sans faire de progrès vers un règlement ou une avancée.²² Le CPT est davantage un espace de compétition politique et de positionnement personnel qu'un outil favorisant la transition politique du pays.

Un rapport du Réseau national de défense des droits humains (RNDDH) a mis en évidence de graves lacunes en matière de gouvernance et de responsabilité au sein du CPT.²³ En particulier, le Conseil n'a pas respecté son engagement d'organiser un référendum constitutionnel avant le 11 mai 2025. Au lieu de cela, un projet de constitution a été publié le 21 mai sans consultation publique préalable ni explication officielle.²⁴ Cette décision a suscité des inquiétudes quant à la transparence, la légitimité et l'inclusivité, exacerbant encore davantage les tensions politiques. Depuis lors, aucun calendrier précis n'a été fourni pour sa présentation ou pour un éventuel vote.

La stagnation politique a aggravé les vulnérabilités d'Haïti et encore érodé la confiance du public dans le processus de transition. Le 7 août, M. Saint-Cyr a pris la présidence tournante du CPT, ce qui devrait être le dernier mandat du Conseil avant son retrait le 7 février 2026, date à laquelle un président nouvellement élu devrait prendre ses fonctions. Cependant, en août 2025, les conditions nécessaires à l'organisation d'élections sûres et inclusives, prévues pour novembre ne sont pas réunies. Pire encore, dans le climat sécuritaire actuel en Haïti, la tenue d'élections risquerait de déclencher de nouvelles violences.



Des manifestants exigent le départ du Conseil présidentiel de transition, dénonçant l'insécurité et la violence des gangs à Port-au-Prince.
© Guerinault Louis/Anadolu via Getty Images

Face à la crainte croissante de ne pas pouvoir transférer le pouvoir à un gouvernement élu, le Conseil semble avoir adopté une stratégie de temporisation politique. Au lieu de demander officiellement une prolongation de son mandat, ce qui provoquerait probablement une levée de boucliers populaire et une résistance accrue de la part d'opposants armés et politiques, le CPT continue de projeter l'illusion d'un processus électoral afin de conserver le soutien international et une marge de manœuvre politique. Cette approche risque de prolonger le statu quo sous prétexte de continuité institutionnelle, tout en érodant davantage la crédibilité de la transition présidentielle et en alimentant la rhétorique d'opposition politique des gangs, avant de plonger le pays dans le chaos, en février.

Dans le même temps, le gouvernement du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé a réalisé certains progrès, en particulier dans le secteur judiciaire. En avril, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique a annoncé plusieurs initiatives visant à lutter contre l'impunité. Il a notamment créé deux pôles judiciaires spécialisés : l'une chargée de poursuivre les crimes financiers complexes, notamment la corruption, le blanchiment d'argent et le détournement de fonds, et l'autre axée sur les atrocités de masse, telles que les massacres, les violences sexuelles et les crimes contre l'humanité.²⁵ Bien que ces efforts aient des effets immédiats limités, ils constituent une étape cruciale vers la responsabilité judiciaire et la restauration institutionnelle. Leur succès nécessitera toutefois une volonté politique nationale soutenue et un soutien international solide.



EXPANSION DES GANGS ET GOUVERNANCE CRIMINELLE

Entre mars et août 2025, Haïti a connu des affrontements continus entre les gangs, les forces de sécurité et les brigades d'autodéfense. Cette période a été marquée à la fois par un changement dans la dynamique de la violence – avec davantage d'affrontements entre les gangs et les brigades – et par une expansion géographique significative des opérations des gangs dans les départements du Centre et de l'Artibonite. Ces offensives ont visé des zones périurbaines et agricoles situées à plus de 45 kilomètres de Port-au-Prince, à Saut-d'Eau, Mirebalais et Lascahobas. Au 30 juin 2025, plus de 92 300 personnes avaient été déplacées dans la région de l'Artibonite et plus de 147 000 dans la région du Centre.²⁶

Le gang de Gran Grif, dirigé par Luckson Elan, qui fait l'objet de sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies, et le gang Kokorat San Ras ont été responsables de dizaines d'attaques dans l'Artibonite entre mars et août.

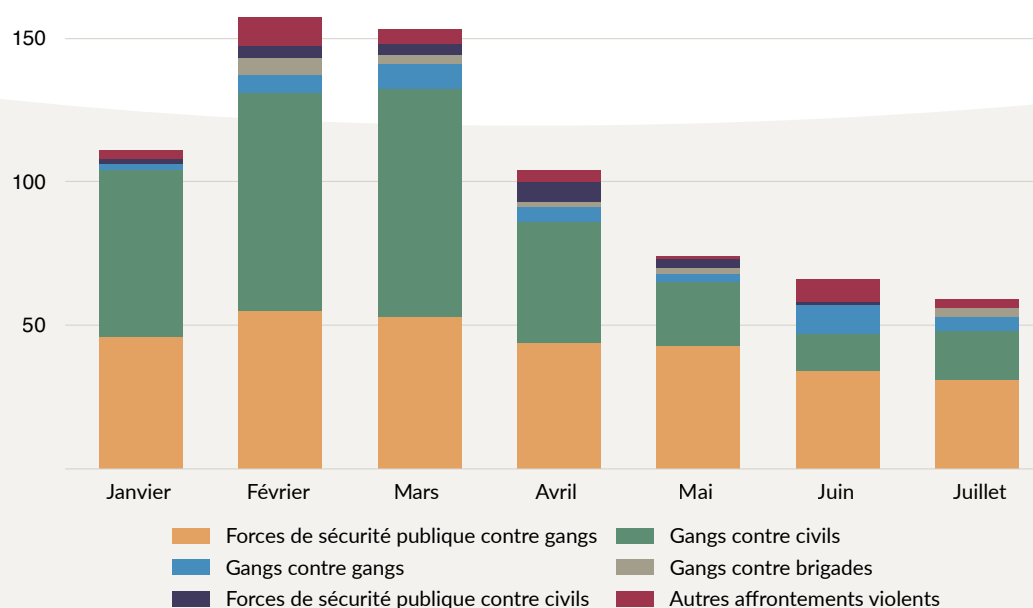


FIGURE 2 Nombre d'incidents violents par mois en Haïti, par type d'acteur (janvier-juillet 2025).

SOURCE : D'après les données de l'ACLED

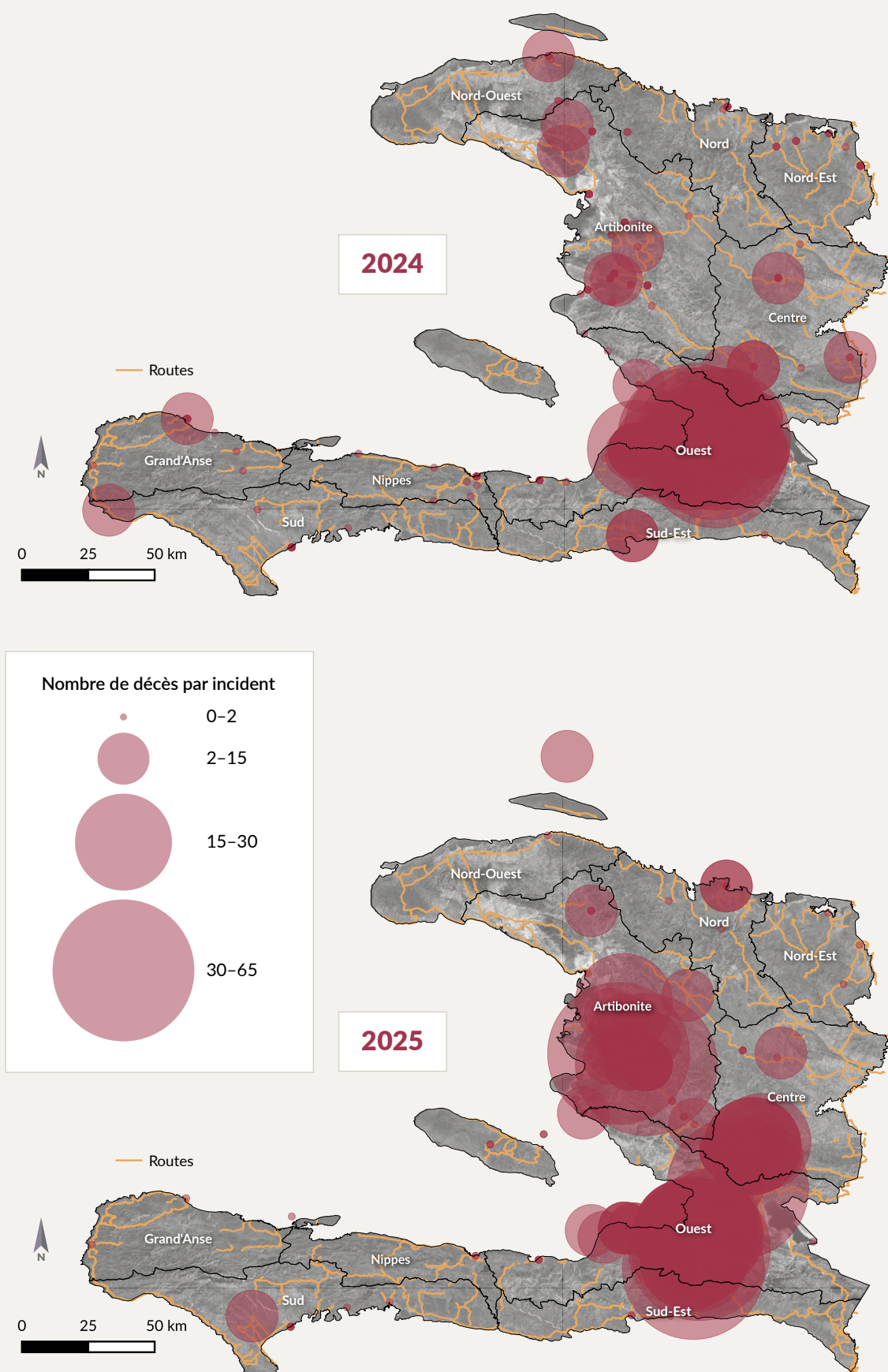


FIGURE 3 Incidents violents signalés en Haïti, du 1er janvier au 31 juillet 2024 et 2025.

SOURCE : D'après les données ACLED

Le 30 avril, lors d'une offensive qui a duré plus de douze heures, Gran Grif a exécuté des dizaines d'habitants de Petite-Rivière, y compris des personnes qui tentaient de fuir à la nage par la rivière qui traverse la ville.²⁷ Gran Grif et Kokorat San Ras progresseraient avec le soutien de groupes criminels opérant à partir de Port-au-Prince, en particulier les gangs Canaan (Taliban), 5 Second et 400 Mawozo. Cette collaboration comprend la fourniture de personnel, d'armes à feu, de munitions et, dans certains cas, une compensation financière pour les combattants.

Les gangs s'étendent dans l'Artibonite et le Centre pour consolider leur contrôle sur les principaux axes de transport, notamment la route nationale 1 (RN1), la route départementale 11 (RD11) et certaines parties de la RN3. Cette expansion vise à renforcer les sources de revenus illicites grâce à l'extorsion, notamment à travers l'installation de barrages routiers. Parallèlement, le gang Kokorat San Ras cherche à affirmer sa domination sur les corridors Gonaïves-Saint-Marc et Gonaïves-Port-de-Paix afin d'y multiplier les checkpoints, d'imposer des taxes et de s'emparer de zones agricoles clés.

Dans la région du Centre, les gangs sont sur le point d'établir une liaison territoriale complète le long de la RD11, reliant Liancourt, Verrettes, La Chapelle, Saut-d'Eau et Mirebalais. Le contrôle de La Chapelle permet au gang Canaan de contrôler les routes stratégiques reliant Port-au-Prince aux régions Centre et Artibonite. Cela démontre également la coordination entre les gangs Canaan et 400 Mawozo, qui opèrent tous deux bien au-delà de leurs bastions traditionnels de Port-au-Prince.

La progression des gangs vers le nord et l'est, qui représente un risque pour la stabilité d'Haïti, constitue un défi immense pour les forces de sécurité, dont la capacité à se déployer simultanément sur plusieurs fronts est très limitée. La menace s'étend désormais jusqu'à L'Estère (à 25 kilomètres des Gonaïves) au nord et jusqu'à Lascahobas (à moins de 20 kilomètres de Belladère) à l'est, ce qui signifie qu'elle touche désormais les villes du nord et les frontières orientales d'Haïti. Cela soulève des inquiétudes pour la sécurité de Cap-Haïtien, la grande ville du nord, qui est devenue de facto la capitale économique alternative du pays.

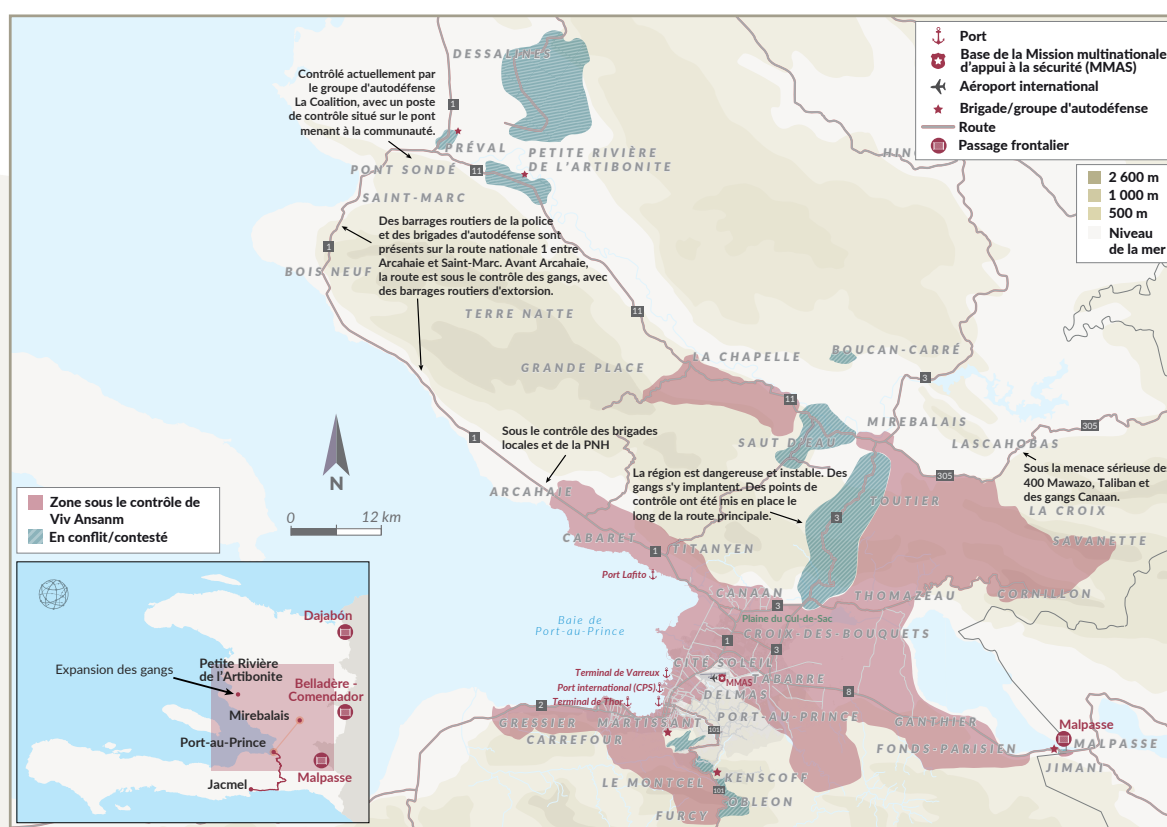


FIGURE 4 Contrôle des gangs dans les départements de l'Ouest, du Centre et de l'Artibonite, août 2025.



EXPANSION SÉQUENTIELLE ET ENRACINEMENT STRATÉGIQUE : LES TACTIQUES DES GANGS EN 2025

L'analyse de GI-TOC des attaques menées depuis janvier 2025 révèle comment les gangs, qui fonctionnent de plus en plus comme des milices, adoptent une approche systématique de l'expansion territoriale, rendue possible par les capacités de coordination offertes par la coalition Viv Ansanm. Ces offensives peuvent être divisées en trois phases.

Phase de coordination

Au début de chaque campagne, les chefs des gangs mobilisent leurs forces grâce à la coordination et à la coopération entre les groupes. Des contingents d'hommes armés provenant de différents gangs sont déployés à l'avance dans les zones cibles, souvent pendant plusieurs jours. Les offensives sur Kenscoff en sont un exemple. À partir de janvier 2025, trois gangs différents ont pris part aux premiers assauts : Gran Ravine, Ti Bois et Village de Dieu, avec des renforts du groupe 400 Mawozo arrivés plus tard, après avoir traversé Port-au-Prince pour rejoindre l'offensive.²⁸

Ces mouvements de troupes coordonnés, soutenus logistiquement par des gangs alliés tout au long du trajet, soulignent à la fois la force de la collaboration opérationnelle et l'avantage stratégique de disposer d'un territoire contigu sous le contrôle de Viv Ansanm. La coalition maintient actuellement un contrôle ininterrompu sur plus de 100 kilomètres cumulés, de Gressier à Port-au-Prince, en passant par Ganthier à l'ouest et Arcahaie au nord.

Phase offensive

Une fois en position, les gangs sont équipés pour mener des assauts prolongés, déployant des combattants ainsi que d'importantes réserves d'armes et de ravitaillement. Leurs offensives se déroulent par vagues successives qui s'apparentent à des campagnes de harcèlement, dont l'intensité varie en fonction du niveau de résistance des brigades locales d'autodéfense et des forces de sécurité.

Ces opérations impliquent des pillages, des incendies et des atrocités commises contre les civils, notamment des massacres et des violences sexuelles systématiques. Chaque vague, qu'elle avance ou recule, rend les

communautés plus vulnérables et fragilise davantage les forces de l'État. Ces attaques vont au-delà de la conquête de territoires ; elles visent à effacer la présence de l'État en détruisant systématiquement les services publics essentiels et les infrastructures de sécurité publique (les commissariats, par exemple). Cette tactique a été observée lors des doubles assauts contre Mirebalais et Saut-d'Eau le 31 mars 2025. Les gangs de 400 Mawozo et Taliban ont pris d'assaut les deux communes et ont attaqué la prison locale de Mirebalais, libérant plus de 500 détenus.²⁹ Ils ont également pillé et incendié des commissariats de police, des cliniques, des hôpitaux, des commerces et des quartiers résidentiels.

Dans de tels cas, une fois les institutions étatiques expulsées, aucune force ou autorité publique ne peut réaffirmer son contrôle, créant ainsi un vide de pouvoir que les gangs comblent immédiatement. Au-delà des dégâts matériels, l'objectif est également psychologique : intimider, épuiser et démoraliser à la fois la population et les forces de l'ordre, qui voient les gangs revenir sans cesse, même après des semaines ou des mois.

Phase de consolidation

La dernière étape, qui peut être lancée parallèlement aux phases précédentes, consiste à mettre en place une structure criminelle sur place. Une cellule de commandement criminelle est installée dans le territoire conquis, dirigée par un commandant désigné chargé d'imposer l'ordre du gang. À Kenscoff, par exemple, Frantzy Valmé, alias « Didi », supervise les zones occupées au nom du gang 5 Segond.³⁰

Grâce à cette progression en trois phases (coordination, assaut soutenu et consolidation), les groupes criminels étendent leur emprise territoriale et institutionnalisent leur présence. Le contrôle criminel devient ainsi multidimensionnel : économique, géographique et social. Ce modèle s'apparente à un garrot qui se resserre, coupant progressivement l'influence de l'État et la vie civique au sein des communautés touchées. Les gangs finissent par remodeler les systèmes de gouvernance et de coercition à leur avantage, fonctionnant comme des autorités de facto en l'absence de l'État.



Des habitants déplacés par les attaques de gangs trouvent refuge à la mairie de Kenscoff en février 2025. En juillet 2025, plus de 1,3 million de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays. © Guerinault Louis/Anadolu via Getty Images



VIV ANSANM : DISCIPLINE INTERNE ET BUREAUCRATISATION DE L'EXTORSION

Au cours du premier semestre 2025, les gangs haïtiens réunis sous la coalition Viv Ansanm ont fait preuve d'une grande discipline interne. Cependant, en mai, cette cohésion a montré des signes de tension. Des défections au sein du gang Chen Mechan vers le gang 400 Mawozo ont ravivé les tensions dans la zone de Cul-de-Sac.³¹ Bien que ces tensions aient dégénéré en une série d'affrontements qui se sont poursuivis en juin et juillet, des cessez-le-feu sporadiques – tels que la trêve temporaire entre les gangs pour permettre le déroulement des examens scolaires – illustrent les efforts de médiation continus entre les chefs de gangs. Malgré les tensions internes, la coalition Viv Ansanm a préservé sa cohésion, les frictions ayant souligné sa capacité à gérer les conflits grâce à une coordination structurée et à une retenue négociée.

La force de la coalition se reflète également dans la propagande et la participation politique des chefs de gangs, menés par Jimmy Chérizier (alias Barbecue), qui publient de plus en plus de vidéos les présentant comme des bienfaiteurs. Apparaissant souvent parmi la population, ils s'affichent comme des hommes politiques en campagne électorale, voyageant parfois loin de leurs bastions pour signaler à la fois leur mobilité et leur rôle d'acteurs politiques et sociaux incontournables.³² La paralysie de la transition politique, contrastant avec la cohésion des gangs, légitime davantage cette dynamique politico-criminelle.

Racket et protection de type mafieux

Au-delà de la gestion des conflits et de la propagande politique, Viv Ansanm continue de consolider un modèle économique fondé sur l'extorsion systématique et le renforcement de la gouvernance criminelle.

Sur l'ensemble des territoires et des réseaux de transport sous leur contrôle, les gangs prélèvent des taxes. Les habitants de Kenscoff, par exemple, ont signalé à GI-TOC que peu après la première vague d'attaques en janvier 2025, des « percepteurs » affiliés aux gangs ont commencé à faire du porte-à-porte dans les entreprises et les maisons pour exiger le paiement de taxes.³³ Des schémas similaires ont été observés dans la région de l'Artibonite, où Gran Grif extorque les agriculteurs et les commerçants, saisissant parfois les récoltes, les terres ou le bétail en guise de paiement en nature.³⁴

L'ampleur financière de ce modèle basé sur l'extorsion, qui existe depuis des années dans certaines zones de la métropole de Port-au-Prince, atteint des niveaux sans précédent. Le long de la RN1, dans et autour de la capitale, on estime que les gangs extorquent au total entre 6 000 et 8 000 dollars américains par jour aux transporteurs, et jusqu'à 20 000 dollars américains par jour aux entreprises opérant le long du corridor ; au terminal pétrolier de Port-au-Prince, les frais d'extorsion auraient doublé en mai, passant de 25 000 à 50 000 gourdes par camion (environ 160 à 350 dollars américains, selon les taux de change).³⁵

Ces pressions croissantes, combinées à la prise de contrôle de hubs commerciaux tels que Saut-d'Eau et Mirebalais, ont imposé un lourd fardeau aux transporteurs. Selon les entretiens menés par GI-TOC, les frais d'extorsion imposés au transport de marchandises sur les routes entre Port-au-Prince et Cap-Haïtien s'élèveraient désormais à 4 500-6 000 dollars américains par aller-retour.

La systématisation de ces paiements reflète non seulement la normalisation de l'extorsion, mais aussi la consolidation d'un ordre administratif parallèle, de type mafieux. Pour un nombre croissant de résidents et d'entrepreneurs, les frais d'extorsion ne sont plus exceptionnels : ils sont devenus un coût additionnel de la vie quotidienne, des affaires ou des déplacements à travers le pays.

Cela souligne l'installation d'une gouvernance criminelle dans les zones où l'État est absent ou contraint de suivre les ordres des gangs, ainsi que la fragmentation de la souveraineté en Haïti, les gangs assumant de plus en plus les fonctions de l'État. Dans les territoires complètement contrôlés par eux, les chefs de gangs représentent l'autorité. Ils dictent la loi et régissent la vie quotidienne des habitants sans aucune présence de l'État, parfois pendant des années. Au-delà de l'absence de progrès en matière de sécurité pour reprendre pied dans ces zones, il n'existe aucun plan national ou international visant à démanteler et à remplacer ces mécanismes de gouvernance criminelle.



BRIGADES ET JUSTICE VIGILANTE

Entre janvier et août 2025, les groupes d'autodéfense (appelés « brigades ») sont apparus comme des acteurs centraux du paysage sécuritaire haïtien. Ces groupes sont variés. Certains, comme la brigade Canapé-Vert, comptent des centaines de membres, possèdent des armes semi-automatiques et exercent leur contrôle sur plusieurs kilomètres carrés et des dizaines de milliers d'habitants. D'autres sont de petits groupes localisés, armés uniquement de machettes ou de quelques fusils.

Bien qu'elles soient créées pour protéger les communautés contre la violence des gangs, l'évolution de nombreuses brigades depuis le début de l'année 2025 suggère une transition vers une expansion territoriale et politique, notamment dans l'organisation ou la coordination de manifestations contre le CPT et le gouvernement en mars 2025, sous la direction de Canapé-Vert.

Comme l'a déjà documenté GI-TOC, les brigades d'autodéfense ont des liens étroits avec la police et l'armée haïtiennes. Un grand nombre de membres des brigades et plusieurs de leurs leaders sont des policiers (en activité, ou hors du service). C'est le cas notamment de « Commandant Samuel », chef de Canapé-Vert, qui était membre de l'Unité de sécurité générale du palais national (USGPN).³⁶

Les groupes civils jouent un rôle essentiel en apportant un soutien opérationnel aux forces de sécurité. À Kenscoff, Pacot, Canapé-Vert, Tabarre et dans les départements du Centre et de l'Artibonite, les combats opposent de plus en plus les gangs à un mélange de forces de police et de brigades d'autodéfense. Ces groupes, qui connaissent parfaitement les zones concernées, opèrent aux côtés de la police ou de manière indépendante, et sont mobilisés par les autorités haïtiennes pour contrôler le territoire, notamment pour pallier le manque de personnel policier. Les forces de police haïtiennes et internationales étant incapables de maintenir une présence soutenue sur le terrain, la collaboration avec les brigades civiles est devenue une nécessité.

Cependant, cette convergence comporte des risques. Si les brigades semblent désormais indispensables à la survie d'Haïti et bénéficient d'un fort soutien populaire et d'une grande légitimité, la dépendance croissante des autorités étatiques à l'égard des groupes d'autodéfense risque de renforcer une logique d'externalisation et de relations transactionnelles entre le gouvernement et les groupes civils armés. Il existe également un risque que certaines brigades deviennent elles-mêmes des groupes criminels, suivant une trajectoire déjà observée chez plusieurs gangs haïtiens actuels, notamment les groupes dirigés par Krisla, Chen Méchan ou Ezequiel, entre autres.

La montée de la violence intercommunautaire et le manque de protection des civils

Les brigades sont de plus en plus en première ligne dans la lutte quotidienne contre les gangs. Ces affrontements ont déclenché une dangereuse escalade de la violence réciproque à l'encontre des civils. Ces derniers sont pris pour cible dans des vagues de représailles ou d'exécutions extrajudiciaires perpétrées non seulement par les gangs, mais aussi par les groupes d'autodéfense et, comme l'a signalé le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, par les forces de police.³⁷

Cette dynamique s'est intensifiée entre mars et juin 2025, en particulier dans l'Artibonite. Le 20 mai, le groupe d'autodéfense connu sous le nom de Coalition Jean Denis a perpétré un massacre dans la ville de Préval, visant des civils accusés de soutenir le gang Gran Grif. Au moins 55 personnes ont été tuées, certaines décapitées ou brûlées vives, mais aucune enquête officielle n'a été ouverte.³⁸

Ces atrocités reflètent les schémas observés à Port-au-Prince : fragmentation territoriale, polarisation sociale croissante et ciblage des civils en fonction de leurs affiliations imposées. Les personnes sont attaquées non seulement pour ce qu'elles font – être membre d'un gang, par exemple – mais aussi pour l'endroit où elles vivent ou d'où elles viennent. Le fait de vivre dans un quartier associé au contrôle des gangs peut provoquer des représailles de la part des brigades ou des forces de l'ordre. De même, les gangs ciblent régulièrement les personnes vivant dans des zones sous l'influence des groupes d'autodéfense.

Si certaines de ces pratiques peuvent être déclenchées spontanément – par exemple, le lynchage –, leur systématisation s'apparente davantage à une volonté délibérée d'utiliser les représailles et la peur comme moyen de contrôler les communautés et d'éroder leur confiance dans la protection offerte par tout autre acteur concurrent, qu'il s'agisse de gangs, de la police ou de brigades d'autodéfense. En punissant les civils, ces acteurs cherchent à donner l'exemple et à faire en sorte que les civils soient moins enclins à coopérer avec d'autres à l'avenir.

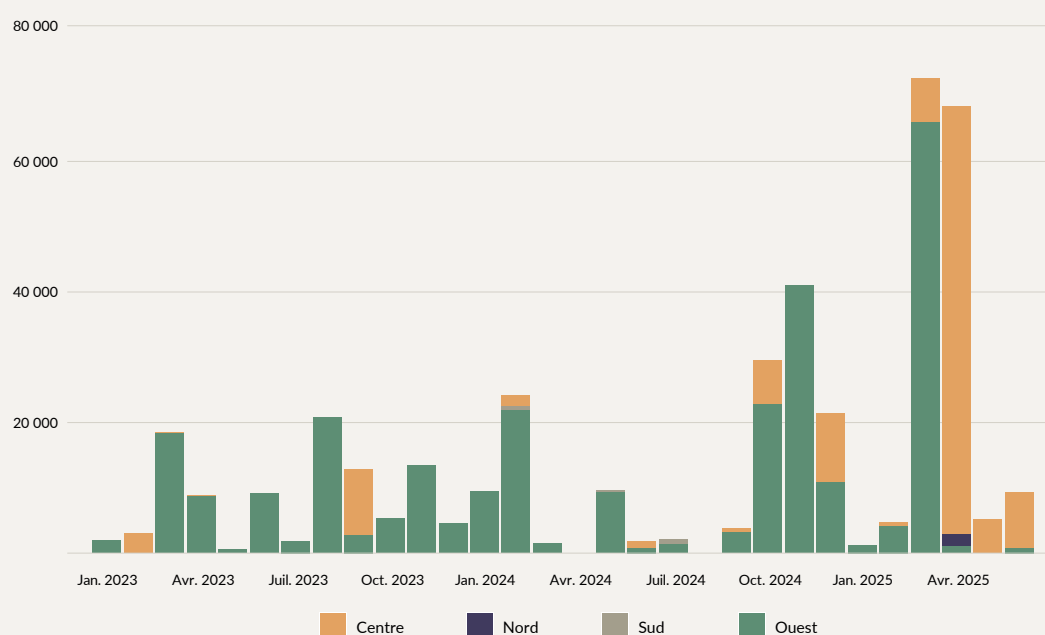


FIGURE 5 Nombre de personnes déplacées par région d'accueil, janvier 2023-juin 2025.

SOURCE : D'après les données de l'OIM

La logique de l'identité territoriale alimente un climat de « suspicion automatique », dans lequel les civils sont stigmatisés de manière inéluctable. Cela entraîne une transformation profonde, mais peu analysée, du tissu social haïtien, marquée par la normalisation de la violence inter et intracommunautaire et la punition des civils. Alors que les lignes de front entre les gangs, les brigades d'autodéfense et les acteurs étatiques continuent de se déplacer, les populations piégées dans ces espaces contestés sont confrontées à un dilemme impossible : collaborer, résister ou être déplacées. Chaque option, y compris la fuite, comporte un risque de représailles, rendant la neutralité presque impossible.

Dans le cadre de la résolution future du conflit, ces identités imposées pourraient persister, perpétuant potentiellement les cycles de vengeance, de marginalisation et d'exclusion à long terme de la vie civique. Cela est particulièrement vrai pour les centaines de milliers d'Haïtiens qui vivent sous la domination des gangs depuis des années. Ces dynamiques, que les autorités haïtiennes et les acteurs internationaux prennent trop peu en compte, doivent être intégrées dans une stratégie à long terme qui devrait se concentrer non seulement sur la démobilisation et la réintégration des membres de gangs, mais aussi sur des mécanismes plus larges de réconciliation et de médiation visant à reconstruire le tissu social.



LA DÉGRADATION DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ EN HAÏTI

Entre janvier et août 2025, le secteur de la sécurité publique en Haïti s'est encore fragmenté, en raison de l'absence d'une stratégie nationale cohérente et de la privatisation croissante des interventions de l'État.

Ajoutant au chaos institutionnel et aux rivalités qui caractérisent le secteur de la sécurité en Haïti, le 7 mars 2025, le Premier ministre Fils-Aimé a annoncé la création de la « Task Force de la Primature » (appelée la « Task Force »), une unité de police opérant sous l'autorité directe du Cabinet du Premier ministre et indépendante de la police haïtienne.³⁹ Composée de membres issus de l'unité de sécurité du Premier ministre et de l'USGPN, cette unité spéciale a été créée sans publication officielle de son mandat, de sa chaîne de commandement ou de son contrôle institutionnel. L'absence de mécanismes d'évaluation et de coordination avec la structure policière actuelle reflète une profonde méfiance au sein de l'État et de ses forces de l'ordre.

De plus, la Task Force a introduit un changement tactique sans précédent : le déploiement de drones armés en Haïti. Début mars, des images diffusées par des gangs ont montré l'utilisation de drones commerciaux apparemment modifiés pour larguer des engins explosifs improvisés. Les autorités ont par la suite confirmé l'utilisation de drones « explosifs » ou « kamikazes », sans toutefois présenter de cadre pour le contrôle de ces frappes.⁴⁰

Depuis lors, les attaques de drones sont devenues quasi quotidiennes à Port-au-Prince, soulevant de graves préoccupations humanitaires et juridiques. Les frappes de drones se sont concentrées sur des quartiers connus pour être des bastions de gangs importants, notamment Gran Ravin, 5 Second et Kraze Barye, et ont également été utilisées lors d'opérations de sécurité à Kenscoff ou Carrefour-Feuilles, entre autres. Leur utilisation dans des zones urbaines densément peuplées met en danger les civils et viole les principes du droit international humanitaire.⁴¹

Selon un rapport du RNDDH, le déploiement de drones d'attaque a entraîné la mort d'au moins 300 membres de gangs et blessé plus de 400 autres.⁴² Cependant, aucun rapport officiel ne fait mention d'éventuelles victimes civiles. Cette omission revient à considérer que toute personne résidant dans une zone contrôlée par un gang est une cible légitime, ce qui est particulièrement préoccupant compte tenu des violations potentielles des droits humains liées aux frappes de drones.

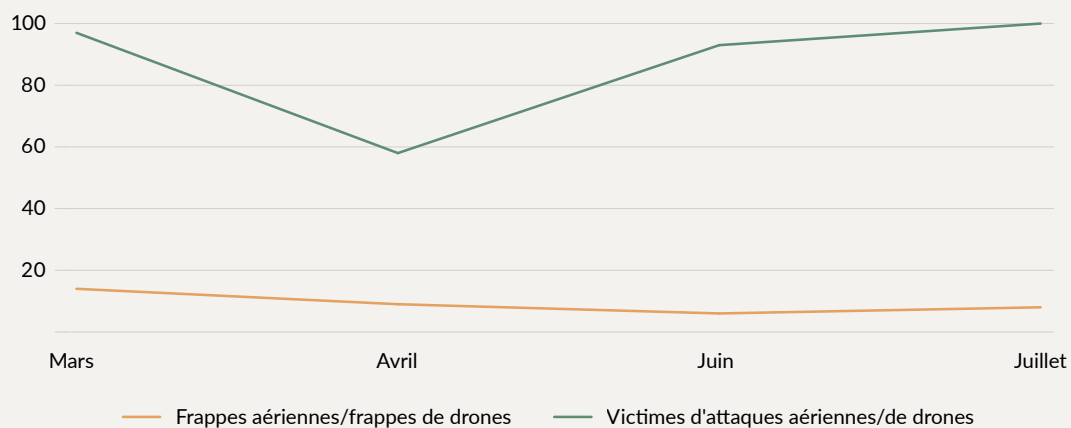


FIGURE 6 Nombre de frappes aériennes / drone et de décès par mois en Haïti (mars-juillet 2025).

REMARQUE : l'absence de victimes signalées peut être attribuée à un manque d'informations sur des événements spécifiques.

SOURCE : D'après les données de l'ACLED

Si les forces publiques ont remporté des succès tactiques limités, tels que le refoulement de certains assauts des gangs à Kenscoff, le déplacement du chef de gang Vitel'Homme Innocent et les perturbations à Tabarre ou Pernier, elles se sont avérées éphémères.⁴³ L'absence de présence territoriale soutenue et de tactiques terrestres coordonnées a empêché toute reconfiguration substantielle des rapports de force. Dans ce contexte, l'utilisation de drones semble être moins un atout stratégique qu'une escalade de la militarisation des politiques de sécurité publique, sans la coordination nécessaire entre les différentes unités de police.

Dans ce contexte de fragmentation institutionnelle, les médias ont révélé que le gouvernement haïtien avait recruté une société militaire privée, Vectus Global, détenue par Erik Prince, fondateur de Blackwater, afin de fournir un soutien logistique et opérationnel contre la violence des gangs.⁴⁴ Dans la pratique, ces opérateurs privés semblent soutenir la Task Force, et non l'ensemble des forces de police haïtiennes. Cette externalisation de fonctions sécuritaires essentielles soulève de sérieuses préoccupations juridiques, éthiques et politiques. Alors que la PNH souffre d'un manque alarmant de ressources et de personnel, le fait de donner la priorité à l'embauche d'une société privée étrangère menace les efforts en cours de réforme et de reconstruction de la police, la cohérence institutionnelle et l'intégrité de la gouvernance en matière de sécurité publique.

La fragmentation du secteur de la sécurité en Haïti reflète et accentue les divisions internes au sein même de la PNH. L'institution est divisée selon plusieurs lignes de fracture dans sa chaîne de commandement : entre les unités d'élite et les unités régulières, et entre la direction générale et les agents de terrain. Il est donc de plus en plus difficile de déterminer comment l'institution est gouvernée dans la pratique. Des tensions au sein des forces de police ont été signalées, certaines factions devenant de plus en plus loyales à des individus (par exemple, le commandant de l'unité) plutôt qu'à la structure hiérarchique. Selon les entretiens menés par GI-TOC, cela conduit à des conflits d'intérêts opérationnels et pourrait même provoquer des affrontements entre les différentes unités de police elles-mêmes.

L'absence d'une chaîne de commandement central empêche la mise en œuvre d'une réponse unifiée aux défis en matière de sécurité. En conséquence, le manque de coordination au niveau du leadership a renforcé le dysfonctionnement des mécanismes de sécurité de l'État, ce qui profite en fin de compte aux groupes armés qui continuent d'étendre leur contrôle territorial.



IMPASSE DANS L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL EN HAÏTI

Plus d'un an après son lancement en juin 2024, la mission MMAS en Haïti se trouve à un tournant critique. Les défis auxquels elle est confrontée depuis le premier jour sont autant politiques et structurels qu'opérationnels. La mission reste prisonnière de son mandat vague, de son impact opérationnel limité et des doutes croissants quant à sa viabilité financière. La coordination avec le secteur haïtien de la sécurité reste difficile, exacerbée par la fragmentation croissante de l'appareil sécuritaire. Le désordre interne au sein de la PNH, aggravé par l'influence croissante de la Task Force et la présence de prestataires privés étrangers, ont encore isolé la MMAS.

Opérant dans cet environnement complexe, le contingent kenyan – une force de police régulière – est chargé de lutter contre les gangs devenus des milices armées, sans disposer de la formation tactique adéquate, d'un soutien logistique ou d'une stratégie opérationnelle clairement définie pour le faire. À moins que la MMAS ne soit rapidement renforcée – par un déploiement accru de troupes, un soutien logistique et un mandat recalibré – elle risque de devenir un simple symbole, incapable de modifier l'équilibre des pouvoirs sur le terrain.

Le mandat de la MMAS arrivant à échéance le 30 septembre 2025, et après des mois de discussions et de consultations, diverses initiatives internationales ont vu le jour depuis mars. Premièrement, le gouvernement américain a désigné Viv Ansanm et Gran Grif comme organisations terroristes étrangères, ouvrant la voie (si ces outils juridiques sont utilisés efficacement) à des avancées potentielles dans la lutte contre les réseaux politiques et économiques qui soutiennent les gangs.⁴⁵ Ensuite, le Congrès américain a manifesté son intérêt pour la résolution de la crise sécuritaire et de gouvernance en Haïti par le biais d'une action législative. Le projet de loi bipartisan de 2025 sur la transparence en matière de collusion criminelle en Haïti (« Haiti Criminal Collusion Transparency Act ») témoigne d'une prise de conscience croissante de la nécessité de rompre le lien entre le crime organisé et les intérêts politiques et économiques.⁴⁶ Si elle est adoptée, cette loi chargera le département d'État américain d'identifier les principaux groupes criminels en Haïti, de cartographier leurs structures de direction et de révéler leurs liens avec les élites économiques et politiques clés, dans le but d'imposer des sanctions ciblées supplémentaires et une pression diplomatique pour démanteler les réseaux de collusion.

Troisièmement, l'OEA a présenté en août une feuille de route pour la stabilité et la paix en Haïti.⁴⁷ Cette feuille de route établit un plan détaillé visant à traiter à la fois les questions de sécurité et de développement, y compris les élections, le système judiciaire et la gouvernance, et la nécessité de

restructurer les mécanismes de prise de décision et de coordination. Si cette proposition reflète un changement de stratégie, sa faisabilité reste incertaine. Les principaux défis à relever sont l'absence de cadre établi pour une telle mission sous l'égide de l'OEA, le manque de clarté des engagements des États membres et les questions relatives à la structure de commandement et au financement à long terme.

D'autre part, les États-Unis et le Panama ont présenté au Conseil de sécurité des Nations unies un projet de résolution visant à transformer la mission MMAS en une force de répression des gangs (GSF) et, conformément à la lettre du secrétaire général de février 2025, à créer un nouveau bureau d'appui des Nations unies en Haïti, afin de canaliser le soutien technique et logistique vers les efforts multilatéraux en matière de sécurité, ainsi que vers la PNH.

Bien qu'il soit trop tôt pour prédire l'orientation que prendront les discussions et les votes futurs, il est de la plus haute importance que les différents plans soient coordonnés et complémentaires. Le plan de l'OEA doit être mieux relié à la proposition du Conseil de sécurité des Nations unies qui, tout en reconnaissant la contribution de l'OEA, n'explique pas actuellement comment les différentes initiatives seront articulées, ni comment une hiérarchie et une structure décisionnelle seront conçues entre les nouveaux postes qui pourraient être créés à Port-au-Prince (notamment un représentant spécial pour la GSF, entre autres). À cela s'ajoute le manque de clarté concernant le rôle du Kenya dans la transition vers la nouvelle force, ainsi que les modalités de coordination et de coopération entre la GSF et la PNH.

Plus important encore, tant pour le Conseil de sécurité des Nations unies que pour l'OEA, rien ne garantit que les différents plans soient approuvés, ni qu'ils seront correctement financés par les acteurs internationaux, ce qui reste le problème majeur de l'actuelle mission MMAS dirigée par le Kenya. En outre, un autre obstacle réside dans la capacité du CPT à collaborer pleinement avec cette initiative, en particulier en ce qui concerne ses plans post-mandat.

Au-delà de la valeur des propositions internationales, qui représentent sur le papier un réel progrès, des risques subsistent, notamment la difficulté de trouver un consensus international et d'engager le dialogue avec les acteurs haïtiens ; la possibilité de financer les différentes initiatives et d'assurer leur coordination ; la capacité à amener les membres du CPT, le gouvernement haïtien et la Communauté des Caraïbes (CARICOM) à travailler ensemble pour élaborer un accord spécifique sur les élections (ou leur report) ; ainsi que la coordination entre les différentes entités du secteur de la sécurité.



CONCLUSION

Haïti est confronté à une prolifération croissante des acteurs armés, à l'expansion de la violence et à la militarisation de la réponse sécuritaire. À cela s'ajoute la désintégration territoriale du pays, où la souveraineté s'érode, partagée entre des dizaines de chefs armés, tandis que ni les autorités nationales ni la communauté internationale ne semblent en mesure de saisir pleinement la nature et l'ampleur de la crise en cours, et d'apporter des solutions à la hauteur du défi urgent qu'elle représente.

De plus, l'évolution des gangs vers des groupes de type milicien, et l'économie politique criminelle qui s'étend dans le pays sont rarement prises en compte dans les analyses existantes. Or, c'est précisément sur ces dynamiques que les efforts en matière de sécurité et de gouvernance doivent se concentrer afin de comprendre le paysage criminel haïtien et la capacité croissante des gangs à exercer une forme de gouvernance. En outre, l'un des risques les plus sous-estimés, mais potentiellement le plus lourd de conséquences, sont les cycles de représailles menés contre les communautés civiles par les gangs, la police et les brigades.

Ensemble, ces dynamiques soulignent à la fois la gravité de la crise en Haïti et l'insuffisance de la réponse internationale actuelle. Alors que les acteurs bilatéraux et régionaux cherchent des solutions au sein et en dehors de l'ONU, l'absence d'un cadre stratégique unifié continue de nuire à l'action collective. Sans un leadership politique décisif et un engagement clair de la part du CPT, les perspectives de stabilisation resteront hors de portée.

Compte tenu de l'ampleur nationale de la crise, une réorientation complète des stratégies nationales et internationales est nécessaire de toute urgence. Plutôt que de poursuivre des programmes fragmentés et parfois contradictoires, les parties prenantes doivent s'unir autour d'une feuille de route politique et sécuritaire unique et cohérente. Ne pas le faire pourrait rendre la transition politique complètement caduque et exacerber l'instabilité, au profit des groupes criminels et des acteurs politiques et financiers qui les soutiennent.

Recommandations

Haïti doit demeurer une priorité à l'agenda politique international. Le pays traverse aujourd'hui la plus grave crise sécuritaire et humanitaire au monde liée à l'emprise de groupes criminels. Face à cette situation sans précédent, il est urgent de coordonner nos efforts et de mobiliser sans délai les outils et ressources déjà disponibles. Seule une action concertée et déterminée permettra d'apporter une réponse cohérente et efficace à cette crise.

Comprendre et lutter contre la gouvernance criminelle

- Les analyses et les plans de résolution de crise existants n'ont pas suffisamment pris en compte l'évolution des gangs vers des milices criminelles. Les stratégies de sécurité et de gouvernance doivent se concentrer sur cette dynamique afin de saisir la capacité croissante des gangs à exercer une gouvernance.
- Renforcer la mise en œuvre d'une stratégie nationale visant à sécuriser les principaux hubs d'infrastructures d'Haïti : ports, postes-frontières et grands axes routiers. Ces efforts doivent viser non seulement à protéger les infrastructures essentielles, mais aussi à renforcer la capacité de l'État à percevoir les recettes douanières et à contrôler la circulation des marchandises, afin de lutter contre les principales sources de revenus des gangs.
- En étroite coordination avec les partenaires régionaux, accélérer et renforcer l'application de l'embargo sur les armes à Haïti, en l'intégrant dans une stratégie régionale plus large de lutte contre le trafic illicite d'armes à feu. Ces efforts doivent s'accompagner d'une intensification de la lutte contre d'autres flux criminels transnationaux, en particulier le trafic de cocaïne et les flux financiers illicites.

Protéger les civils et reconstruire le tissu social

- L'escalade de la violence à l'encontre des civils, notamment les représailles et les exécutions extrajudiciaires perpétrées par les gangs, les brigades et les forces de police, doit être traitée en priorité. Cette dynamique doit être au cœur des évaluations de sécurité et des réponses politiques.
- Dans les futurs efforts de résolution du conflit, les identités imposées et la stigmatisation collective risquent de persister, perpétuant les cycles de vengeance, de marginalisation et d'exclusion. Les stratégies à long terme devraient inclure des efforts de démobilisation et de réintégration, et intégrer des mécanismes de réconciliation et de médiation visant à reconstruire le tissu social.

Renforcement des mécanismes judiciaires et de gouvernance

- Le renforcement de la gouvernance judiciaire et sécuritaire est essentiel pour démanteler l'économie politique criminelle en Haïti. Les efforts internationaux devraient donner la priorité aux initiatives coordonnées en partenariat avec le ministère haïtien de la Justice et de la Sécurité publique.
- Les différents outils de sanction et de poursuite des partisans des gangs, qu'ils proviennent du Conseil de sécurité des Nations unies, du Canada, des États-Unis ou de l'Union européenne, doivent fonctionner en étroite collaboration afin de soutenir les enquêtes judiciaires qui permettront à terme de démanteler les réseaux politiques et économiques qui soutiennent les gangs. Bien que leurs effets immédiats puissent être limités, ces efforts constituent une étape nécessaire vers la responsabilisation et la restauration des institutions. Leur succès dépendra de la volonté politique nationale soutenue et d'un soutien international solide.

Transition politique et continuité institutionnelle

- Il est urgent de planifier la transition politique en Haïti au-delà de février 2026. Étant donné que les élections prévues pour novembre 2025 ne se tiendront probablement pas, les parties prenantes doivent établir un calendrier clair pour la fin du mandat, et l'après CPT.
- Une feuille de route coordonnée est nécessaire pour assurer la continuité institutionnelle et empêcher une nouvelle déstabilisation. Sans une stratégie unifiée entre les acteurs haïtiens et internationaux, la transition risque de s'effondrer, laissant le pays dans un vide institutionnel qui renforcera le pouvoir des gangs.

Réponses nationales et internationales

- Si le gouvernement haïtien choisit de poursuivre son engagement avec des compagnies militaires privées, il est impératif de mettre en place un cadre de surveillance et de contrôle afin de garantir leur responsabilité. Un tel mécanisme doit permettre de suivre les progrès opérationnels, de garantir la transparence dans l'usage de la force et de veiller au respect des normes internationales en matière de droits humains.
- La fragmentation institutionnelle dans le secteur de la sécurité doit être traitée en rétablissant une chaîne de commandement claire entre la police, la Task Force, l'armée, les sociétés militaires privées et la mission MMAS, dans le cadre d'une stratégie unique et unifiée.
- Si la MMAS doit rester déployée en Haïti, la mission doit bénéficier d'un soutien technique, tactique et financier conforme à sa feuille de route et à son mandat, et elle doit être pleinement intégrée dans la stratégie nationale de sécurité.
- Les différents plans politiques présentés par les acteurs internationaux – États-Unis, ONU, OEA et CARICOM – doivent être coordonnés à tout prix afin d'éviter les redondances et d'avancer vers la conception d'une stratégie politiquement et financièrement viable qui puisse être mise en œuvre le plus rapidement possible sur le terrain.



NOTES

- 1 Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), Rapport du Secrétaire général, 27 juin 2025, <https://digitallibrary.un.org/record/4084794?ln=en&v=pdf>.
- 2 Romain Le-Cour-Grandmaison, Un outil stratégique entre des mains criminelles – L'utilisation des déplacements de population comme arme par les gangs en Haïti : un signal d'alarme pour la communauté internationale, GI-TOC, 16 juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/the-weaponization-of-displacement-by-gangs-in-haiti>.
- 3 Déplacements internes dans le contexte des activités criminelles organisées. ONU, *Human Rights Council hears concerns over displacement, genocide risks and migrant trafficking*, 23 juin 2025, <https://news.un.org/en/story/2025/06/1164816>.
- 4 OIM, *Haiti: Report on the internal displacement situation in Haiti*, ReliefWeb, 11 juin 2025, <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-report-internal-displacement-situation-haiti-round-10-june-2025>.
- 5 GI-TOC, Bulletin de risqué sur la violence et la résilience en Haïti, numéro 3, avril 2025, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/ht-obs-003/fr/index.html>.
- 6 Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et du Conseil de sécurité des Nations Unies S/2025/420, 27 juin 2025.
- 7 BINUH et HCDH, *Intensification of criminal violence in Lower Artibonite, the Centre department, and regions located east of the metropolitan area of Port-au-Prince*, juillet 2025, https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/intensification_of_criminal_violence_outside_of_port-au-prince_july_2025.pdf.
- 8 OIM, *Haiti: Report on the internal displacement situation in Haiti*, ReliefWeb, 11 juin 2025, <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-report-internal-displacement-situation-haiti-round-10-june-2025>.
- 9 Ibid.
- 10 ONU, *Haiti: Violence and displacement driving humanitarian crisis as funding needs go unmet*, 23 juillet 2025, <https://news.un.org/en/story/2025/07/1165478>.
- 11 ONU, *'An unending horror story': Gangs and human rights abuses expand in Haiti*, 11 juillet 2025, <https://news.un.org/en/story/2025/07/1165373>.
- 12 GI-TOC, Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti, *Haitia* 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/haiti-political-and-criminal-impasse>.
- 13 Romain Le-Cour-Grandmaison, Ana Paula Oliveira et Matt Herbert, *A critical moment: Haiti's gang crisis and international responses*, GI-TOC, février 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/Haiti-gang-crisis-and-international-responses>.
- 14 Roberson Alphonse, Pour couper l'accès aux gangs à des millions de dollars par mois, *Le Nouvelliste*, 29 avril 2025, <https://lenouvelliste.com/article/255668/pour-couper-laccès-aux-gangs-a-des-millions-de-dollars-par-mois>.
- 15 GI-TOC, Bulletin de risqué sur la violence et la résilience en Haïti, numéro 2, novembre 2024, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/ht-obs-002/fr/index.html>.
- 16 Romain Le-Cour-Grandmaison, Haïti, entre la paralysie politique et l'escalade de la violence, GI-TOC, 25 novembre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/haiti-caught-between-political-paralysis-and-escalating-violence>.
- 17 Rapport intérimaire du Groupe d'experts sur Haïti, Conseil de sécurité des Nations unies S/2025/356, 10 juin 2025.
- 18 BINUH et HCDH, *Intensification of criminal violence in Lower Artibonite, the Centre department, and regions located east of the metropolitan area of Port-au-Prince*, juillet 2025, https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/intensification_of_criminal_violence_outside_of_port-au-prince_july_2025.pdf.
- 19 Ibid.
- 20 Ken Opala et Romain Le-Cour-Grandmaison, Une occasion manquée ? Haïti au bord du gouffre, tandis que la mission kényane reste paralysée, GI-TOC, 14 mai 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/haiti-kenya-mission-paralyzed>.
- 21 Jacqueline Charles, *Haiti's presidential council is dysfunctional, says member as time in office runs out*, *Miami Herald*, 18 juin 2025, <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article308861835.html>.
- 22 Roberson Geffrard, L'alliance des trois conseillers a-t-elle affaibli Fritz Alphonse Jean ?, *Le Nouvelliste*, 30 juillet 2025, <https://lenouvelliste.com/en/article/258561/fritz-alphonse-jean-a-t-il-ete-neutralise-par-le-bloc-des-trois-conseillers-presidentiels>.

- 23 RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : En une année, le CPT a aggravé la situation déjà préoccupante du pays*, 25 avril 2025, <https://web.rnddh.org/mauvaise-gouvernance-insecurite-corruption-et-impunite-en-une-annee-le-cpt-a-envenime-la-situation-deja-preoccupante-du-pays>.
- 24 Pierre Josué Agénor Cadet, Nouvelle Constitution haïtienne : décryptage d'un avant-projet controversé, *Le Nouvelliste*, 28 mai 2025, <https://lenouvelliste.com/article/256581/nouvelle-constitution-haitienne-decryptage-dun-avant-projet-controverse>.
- 25 Michelson Césaire, Deux pôles judiciaires spécialisés pour lutter contre les crimes financiers complexes et les violences de masse, *Le Nouvelliste*, 21 avril 2025, <https://lenouvelliste.com/article/255457/deux-poles-judiciaires-specialises-pour-lutter-contre-les-crimes-financiers-complexes-et-les-violences-de-masse>.
- 26 OIM, *Haiti: Report on the internal displacement situation in Haiti*, ReliefWeb, 11 juin 2025, <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-report-internal-displacement-situation-haiti-round-10-june-2025>.
- 27 John Smith Justin, Près de 20 000 personnes déplacées à la suite des attaques de « Baz Gran grif » à Petite-Rivière de l'Artibonite, *Le Nouvelliste*, 5 mai 2025, <https://lenouvelliste.com/article/255866/pres-de-20-000-deplaces-suite-aux-attaques-de-baz-gran-grif-a-petite-riviere-de-lartibonite>.
- 28 HCDH/BINUH, *Flash report on the events in Kenscoff*, 7 avril 2025, <https://www.ohchr.org/en/documents/country-reports/ohchrbinuh-flash-report-events-kenscoff>.
- 29 Vanessa Buschschlüter, *Haiti gangs storm town and release 500 inmates from jail*, BBC, 1er avril 2025, <https://www.bbc.com/news/articles/cn05ek5gw0wo>.
- 30 Fondasyon Je Klere (FJKL), Rapport sur les massacres de Kenscoff, 4 février 2025, <https://fjkl.org.ht/rapports/massacre-de-kenscoff-la-fondasyon-je-klere-fjkl-denonce-la-desinvolture-et-le-cynisme-du-conseil-presidentiel-de-transition-cpt>.
- 31 Jonasson Odigène, Affrontements armés : Deux chefs de gangs tués en moins de 48 heures à Carrefour Marassa, *Le Nouvelliste*, 9 juin 2025, <https://lenouvelliste.com/article/256976/affrontements-armes-deux-chefs-de-gangs-tues-en-moins-de-48-heures-a-carrefour-marassa>.
- 32 Arnold Junior Pierre, Saut-d'Eau sous l'emprise des gangs : les pèlerins privés de Notre-Dame du Mont-Carmel cette année, *Gazette Haïti*, 16 juillet 2025, <https://www.gazettehaiti.com/node/12498>.
- 33 Entretiens menés par le GI-TOC en mars 2025.
- 34 Entretiens réalisés par le GI-TOC en juin 2025.
- 35 Roberson Alphonse, Combien coûte le transport des produits pétroliers ?, *Le Nouvelliste*, 13 mai 2025, <https://lenouvelliste.com/article/256126/combien-coute-le-transport-des-produits-petroliers>.
- 36 Jonasson Odigène, La mobilisation populaire annoncée pour ce mercredi annulée et reportée sine die, *Le Nouvelliste*, 16 avril 2025, <https://lenouvelliste.com/article/255352/la-mobilisation-populaire-annoncee-pour-ce-mercredi-annulee-et-reportee-sine-die>.
- 37 Selon le rapport trimestriel du HCDH sur la situation des droits de l'homme en Haïti, entre avril et juin 2025, au moins 46 exécutions sommaires ou extrajudiciaires arbitraires auraient été commises par des policiers.
- 38 BINUH et HCDH, *Intensification of criminal violence in Lower Artibonite, the Centre department, and regions located east of the metropolitan area of Port-au-Prince*, juillet 2025, https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/intensification_of_criminal_violence_outside_of_port-au-prince_july_2025.pdf.
- 39 Jean Junior Celestin, Opération antigang : La task force CPT-Primature passe à l'offensive, selon le président Voltaire, *Le Nouvelliste*, 6 mars 2025, <https://lenouvelliste.com/article/253842/operation-antigang-la-task-force-cpt-primature-passe-a-loffensive-selon-le-president-voltaire>.
- 40 Étienne Côté-Paluck, Manisha Ganguly et Tom Phillips, 'The ground shook': drone attacks help Haitian government wrest control of capital from criminal gangs, *The Guardian*, 2 juillet 2025, <https://www.theguardian.com/world/2025/jul/02/haiti-port-au-prince-drone-attacks-gangs>.
- 41 Frances Robles, *Haiti is using drones to fight gangs. Here's why that's likely to be illegal*, *The New York Times*, 17 juin 2025, <https://www.nytimes.com/2025/06/17/us/haiti-drones-gangs.html>.
- 42 RNDDH, 30e anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH) : Le RNDDH salue les efforts des policiers pour rétablir la sécurité, 12 juin 2025, https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2025/06/6-Rap-PNH-12Juin2025.FR_-1.pdf.
- 43 Haïti - FLASH : Attaques de drones kamikazes à Grand-Ravine et Village de Dieu, *HaitiLibre*, 12 juin 2025, <https://www.haitilibre.com/article-45105-haiti-flash-attaques-de-drones-kamikazes-a-grand-ravine-et-village-de-dieu.html>.
- 44 David C Adams, Frances Robles et Mark Mazzetti, *A desperate Haiti turns to Erik Prince, Trump ally, in fight against gangs*, *The New York Times*, 28 mai 2025, <https://www.nytimes.com/2025/05/28/us/haiti-erik-prince-blackwater-gangs.html>.
- 45 Romain Le Cour Grandmaison et Matt Herbert, Haïti : Comment les désignations des gangs comme organisations terroristes pourraient aggraver la gouvernance criminelle et la tragédie humanitaire, GI-TOC, 8 mai 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/haiti-how-us-terrorist-designations-could-deepen-criminal-rule-and-humanitarian-tragedy>.
- 46 Congrès américain, H.R.2643 – *Haiti Criminal Collusion Transparency Act of 2025*, 3 avril 2025, <https://www.congress.gov/bill/119th-congress/house-bill/2643/text>.
- 47 OEA, communiqué de presse : Le Secrétaire général de l'OEA présente la Feuille de route pour la stabilité et la paix en Haïti, 20 août 2025, https://www.oas.org/en/media_center/press_release.asp?sCodigo=E-047/25.



**GLOBAL
INITIATIVE**
AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME

À PROPOS DE LA GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau mondial qui compte plus de 700 experts à travers le monde. La GI-TOC offre une plateforme pour promouvoir un débat plus large et des approches innovantes comme éléments constitutifs d'une stratégie mondiale inclusive de lutte contre la criminalité organisée.

www.globalinitiative.net